



# BULLETIN ADHESION 2020

L'adhésion à l'association est facultative pour le dépôt d'un dossier demande d'un chien ACADIA. Les familles accueillant un chien ACADIA doivent être à jour de leur cotisation annuelle.

L'adhérent à l'association s'engage à *apporter son soutien, moral et financier*. L'adhérent à l'association est membre de celle-ci en payant une cotisation pour adhérer à l'association, ainsi il participe en cette qualité à la gestion de celle-ci par la participation notamment aux assemblées générales. En cas d'indisponibilité, le membre doit donner pouvoir pour être représenté.

NOM\* \_\_\_\_\_ Prénom \* \_\_\_\_\_  
Adresse \* \_\_\_\_\_  
Code Postal \* \_\_\_\_\_ Ville \* \_\_\_\_\_  
Téléphone \* \_\_\_\_\_  
e-mail \* \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_

(indispensable dans le cas où vous avez à disposition un chien ACADIA)

NOM \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Sexe  Garçon  Fille

J'adhère à l'association ACADIA – Chiens d'Assistance pour personnes DIAbétiques

Je verse le montant de ma cotisation annuelle au titre de :

Membre Adhérent : 20€     Membre bienfaiteur : 50 €     Membre bienfaiteur + : 100€

Je joins un chèque de \_\_\_\_\_ € à l'ordre de ACADIA.  
à ACADIA, Centre Domazane, 295 chemin des buis 26250 Livron Sur Drome

\* champs obligatoires

Les informations recueillies dans le présent formulaire ne seront utilisées qu'à des fins de gestion et ne feront l'objet de communications extérieures que pour satisfaire aux obligations légales, réglementaires et conventionnelles.

Elles pourraient donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans des conditions prévues par la loi n°78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.